

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2024

Délibération n°2024.12.173 B

Affectations d'autorisations de programme

LE CIND DECEMBRE DEUX MILLE VINGT QUATRE à 17h30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 novembre 2024

Secrétaire de Séance: Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Membres en exercice: **27**

Nombre de présents: **23**

Nombre de pouvoirs: **2**

Nombre d'excusés: **2**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Michel GERMANEAU, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU,

Ont donné pouvoir :

Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Hassane ZIAT à Eric BIOJOUT,

Excusé(s):

Hélène GINGAST, Vincent YOU,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_173B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 DECEMBRE 2024

**DELIBERATION
N°2024.12.173 B**

Rapporteur : François NEBOUT

AFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Ainsi que précisé dans le règlement budgétaire et financier de GrandAngoulême adopté le 16 mars 2023, l'affectation d'une autorisation de programme (AP) est la décision de réserver à une opération d'investissement déterminée ou à un concours financier apporté à un tiers tout ou partie d'une AP. Elle résulte du vote d'une délibération définissant le programme de l'opération ou individualisant la subvention. Plusieurs opérations peuvent ainsi être financées par une même AP.

L'objet du présent rapport est de proposer des affectations d'AP pour le financement d'opérations relevant du budget principal et du budget annexe Assainissement collectif.

Suite au vote de la DM2 intervenu le 14 novembre 2024, il est proposé d'affecter ou de réaffecter certains montants.

Budget principal

• **AP 37 – NAUTILIS - TRAVAUX CONTENTIEUX D.O : 4 110,4 K€**

Ce programme s'intègre à la totalité des travaux prévus au titre de la réhabilitation de Nautilus présentée lors de la délibération n°2024.09.161, évalués à 7,4 K€.

La DM2 votée le 14 novembre 2024, a majoré le montant de l'Autorisation de programme de 1,6 M€. Il est proposé d'affecter ces crédits sur une opération non votée intitulée : « Nautilus plage carrelée ». En effet, il convient d'assurer la pérennité de l'installation et de limiter les fuites dues à la porosité du carrelage. Deux espaces sont à reprendre : le côté ludique et le côté sportif, chacun pour moitié de la prévision.

• **AP 109 – PPI RENOUVELLEMENT SERVICE COMMUN 2023 – 2026 : 1 166 K€**

Ce programme créé en 2023 par la délibération n°2023.03.032 est détaillé dans la délibération du bureau n°2023.06.106 B.

Compte tenu de la réorganisation suite à la cyberattaque, de nouvelles priorités sont fixées et notamment l'accent est mis sur un système de firewall plus onéreux que prévu avec une majoration de l'opération 1010904 pour : + 150 737,92 €. Ces crédits sont prélevés sur l'opération 1010902 de projet de stockage : - 150 737,92 €.

De plus il convient de compenser l'augmentation des coûts des licences réseaux en prélevant 11 000 € sur l'opération 1010906 OP-/ [PROJET SYSTEMES] et en majorant de ce même montant l'opération 1010907 OP-/ [LOGICIELS ET RENOUVELLEMENT LICENCES RESEAUX].

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_173B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024

Budget annexe Transports

- **AP 06 – BHNS PHASE 2 : 10 M€**

La ventilation entre opérations non votées de ce programme est à reconsidérer du fait des découvertes archéologiques en centre-ville mais surtout de l'évolution de la répartition des coûts entre chacune des opérations suivantes :

OP 1506001 -/ BHNS 2 STATIONS CENTRE VILLE = + 890 000 € soit 4,7 M€
OP 1506002 -/ BHNS 2 STATIONS DES EXTREMITES = - 125 252 € soit 2,2 M€
OP 1506003 -/ BHNS 2 STATION PEM SUD ANGOUMOIS= - 100 900 € soit 315 K€
OP 1506005 -/ BHNS 2 MANDAT1 PREPA PHASE2 AVT6= - 101 K€ soit 100 K€
OP 1506006 -/ BHNS 2 AUTRES = - 562 848 € soit 1,82 M€

- **AP 09 – VERDISSEMENT DE LA FLOTTE (2024-2026) : 7 M€**

Le montant d'acquisition des bus est, sur le marché actuel, bien supérieur aux prévisions. Il est proposé de majorer l'opération 1500902 -/ BUS ELECTRIQUES de 680 000 € pour la porter à 5,68 M€.

Le financement est assuré en réduisant le montant de l'opération 1500901 relative aux INFRASTRUCTURES - STATION DEPOT -BORNES – étude de - 680 000 €, soit 1,32 M€.

Budget annexe Assainissement Collectif

- **AP 16 - TRVX CANA & OUVRAGES 2023 – 2026 – 10 984 K€**

Ce programme créé en 2023 par la délibération n°2022.12.242 est détaillé dans la délibération du bureau n°2023.06.106 B.

Suite à l'augmentation de l'AP16 intervenue en DM2 2024, il est proposé de majorer de 50 K€ l'opération 3501704 relative à la mise en place de dégrilleurs pour assurer la sécurité des personnes pour le poste de Gond-Pontouvre et ainsi porter son montant à 250 K€.

Je vous propose :

DE PROCEDER aux affectations décrites dans le présent rapport, soit :

Au budget principal

- AP 37 : Nautilus – Travaux contentieux DO :
 - Opération 1003701 - Nautilus toiture : 1 529,90 K€
 - Opération 1003702 - Nautilus réhabilitation murs : 980,50 K€
 - Opération 1003703 - Nautilus plage carrelée : 1 600 K€
- AP 109 : PPI renouvellement service commun 2023-2026 :
 - Opération 1010901 - Matériels réseaux : 82 K€
 - Opération 1010902 – Projet stockage : 349,3 K€
 - Opération 1010903 – Projet évolution capacitaire virtualisation : 84 K€
 - Opération 1010904 – Projet renouvellement firewall : 190,7 K€
 - Opération 1010905 – Projet serveur oracle : 57 K€
 - Opération 1010906 – Projet systèmes : 60 K€
 - Opération 1010907 – Logiciels et renouvellement licences réseaux : 299 K€
 - Opération 1010908 – Reste à ventiler : 44 K€

Au budget annexe Transports

- AP 6 : BHNS 2 :
 - Opération 1506001 – BHNS 2 stations centre-ville : 4 700 K€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_173B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024

Publication : 11/12/2024

Opération 1506002 – BHNS 2 stations des extrémités : 2 200 K€
 Opération 1506003 – BHNS 2 station PEM Sud Angoumois : 315 K€
 Opération 1506004 – BHNS 2 station cathédrale: 865 K€
 Opération 1506005 – BHNS 2 mandat1 prépa phase2 avt6 : 100 K€
 Opération 1506006 – BHNS 2 autres : 1 820 K€

- AP 9 : Verdissement de la flotte (2024-2026) :
 Opération 1500901 – Infrastructures – station dépôt - bornes : 1 320 K€
 Opération 1500902 – Bus électriques : 5 680 K€

Au budget annexe Assainissement Collectif

- AP 16 : TRVX CANA & OUVRAGES 2023 - 2026 :
 Opération 3516001 – Trvx cana & ouvrages 2023-2026 : 9 484,22 K€
 Opération 3516002 – Trvx cana BHNS 2 : 300 K€
 Opération 3516003 – Trvx reprise béton STEP Fléac : 600 K€
 Opération 3516004 – Retraitement eaux usées STEP de Frégeneuil: 350 K€
 Opération 3516005 – Dégrilleurs PR Gond Pontouvre : 250 K€

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE
--	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20241205-2024_12_173B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024
 Publication : 11/12/2024